

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**

**Le 7 septembre 2020 à 20H00**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/09/2020

**Étaient présents :** Madame Martine OLLIVIER, Maire, Marc LECOINTRE, Sylvie FRANCO, Laurent CELLARIER, adjoints, Isabelle PALLUY, Pierre SEUX, Jean-Marc JANIN, Jean-Michel SIMON, Alisson SEGEALET Danielle COURBON, David BARRALLON, Christophe CHEMEL Emmanuelle GAGNERE, Conseillers Municipaux.

**Pouvoirs :** Mme Isabelle GONNARD à Mme Alisson SEGEALET  
Mme Nathalie SIDI ATMANE à Mme Martine OLLIVIER

**Excusé :**

**Absent :**

M. Pierre SEUX a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020 et signature du registre des délibérations.**

- **Décision modificative, modification affectation de crédits :** les crédits pour les travaux de voirie concernant l'aménagement de la Rue de Cizelle et Rue des Mûriers auraient dû être affectés au chapitre 2315 au lieu du chapitre 21538, budget communal 2020, délibération est prise à l'unanimité pour approuver la décision modificative suivante :

Dépenses investissement :

21538 (21) : autres réseaux : - 125 606.40 €

2315 (23) : Installation matériel et outillage : + 125 606.40 €

- **Election des membres de la commission d'Appel d'Offres et commission pour la ou les délégations de services publics :**

**Annule et remplace la délibération DB20200506 du 26 mai 2020**

- Sont donc désignés en tant que :

Membres titulaires :

M. Marc LECOINTRE

M. Pierre SEUX

M. Laurent CELLARIER

Membres suppléants :

M. Christophe CHEMEL

M. David BARRALLON

M. Danielle COURBON

- **Election des délégués au Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver la désignation M. Laurent CELLARIER délégué titulaire et de Mme Sylvie FRANCO déléguée suppléante.

- **Convention d'occupation du domaine public ATC France :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention avec la société ATC France nouveau propriétaire du pylône de télécommunication à Morel, à partir du 1/01/2021.

- **Adoption règlement intérieur du Conseil Municipal** : délibération est prise à l'unanimité pour adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

### **Délibération à ajouter :**

#### **Madame le Maire propose d'ajouter une délibération**

- **création d'un poste d'adjoint technique 24h00** : délibération est prise à l'unanimité pour créer à compter du 1er novembre 2020 un poste d'adjoint technique territorial, échelle C1, de rémunération à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 24h00.

- Urbanisme :

#### **Déclaration Préalable :**

NEVES FELIPE – 4 rue du Rabier – Sas d'isolation

BELLEVEGUE Pauline – 12 rue des Forges – pièce supplémentaire

#### **Certificat d'urbanisme :**

Me Jean-Louis SERVE – A778

Me Laurent SCHLAGBAUER – B1899

Me Elodie BECHETOILLE – A 499

#### **Permis de construire :**

SCI EDMATOBA – 37 Rue du Lavoir – maison individuelle

MOUNIER Mathieu/ DUPRE Lydie – 1582 route de Morel -modification tuiles

#### **Questions diverses**

- **Réparation store école et bibliothèque** : M. Laurent Cellarier présente au Conseil Municipal un devis pour le remplacement d'un store extérieur à l'école et la réparation d'un store extérieur à la bibliothèque. Surseoir à statuer. De nouveaux devis seront demandés avant de prendre une décision.

- M. Mathieu DARNAUD et Mme Anne VENTALON : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. DARNAUD et Mme VENTALON seront présents sur la commune le jeudi 10 septembre à 14h00.

- **Location ancienne mairie** : M. Marc Lecointre informe le Conseil Municipal de la demande 2 entrepreneurs indépendants pour la location d'une salle de l'ancienne mairie pour du télétravail. Des conventions d'occupation de locaux leur seront proposées.

- **Associations** : Mme Isabelle Palluy informe le Conseil Municipal qu'une trentaine de personnes ont participé à la réunion de rencontre et d'échanges avec les associations qui s'est tenue en extérieur vu le contexte sanitaire. Suite à cette réunion la réouverture des salles pour certaines activités pourra être autorisée avec un protocole qui sensibilise sur les consignes à respecter pour chaque association. Mme Palluy précise qu'une réunion de la commission des affaires associatives, d'animation et d'information est prévue le 16 septembre à 19h00 pour une réflexion sur le prochain feuillet municipal.

- **AG Badminton** : M. Christophe Chemel et M. David Barrallon présentent au Conseil Municipal le compte rendu de l'assemblée générale du Badminton, des doubles de clés ont été demandés ainsi qu'une étagère.

- **AG OGEC** : Invitation pour l'assemblée générale de l'OGEC le mardi 15 septembre.

- **AG TENNIS** : Invitation pour l'assemblée générale du TENNIS le vendredi 25 septembre.

- **AG groupement des Associations Familles Rurales de l'Ardèche** : Invitation pour l'assemblée générale du groupement des Associations Familles Rurales de l'Ardèche le jeudi 19 septembre à St Romain d'Ay.

- **AG Foot Loisirs** : Mme Alisson Segealet présente au Conseil Municipal le compte rendu de l'assemblée générale du Foot Loisirs, des problèmes de maillots détruits par les rongeurs ont été signalés. L'association demande que les arrêtés d'impraticabilité du terrain de foot leur soient transmis. Le Foot Loisirs remercie la municipalité qui a autorisé le déroulement de la brocante.

- **Salle des Mûriers** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de sécurité doit passer à la salle des Mûriers le 21/09/20. M. Laurent Cellarier est chargé de représenter la commune.

- **Rue de la Paix** : Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier d'un riverain de la Rue de la Paix concernant le signalement de l'inondation de son garage. La demande a été prise en compte, la commission travaux est chargée d'étudier le problème.

- **Marché place René Cassin** : M. Christophe Chemel demande, s'il est possible, dans le cadre de l'aménagement de la Place René Cassin, de mettre en place un marché 100% bio. Il est rappelé le souhait de privilégier les producteurs locaux bio et conventionnel.

- **Festival de modélisme** : Madame le Maire donne lecture d'une demande de l'association « ça roule partout » pour l'organisation comme chaque année, d'un rassemblement de modélisme tout terrain les 26/27 septembre 2020. Un avis favorable est donné à cette demande sous réserve d'une meilleure organisation du parking pour cette manifestation.

- **Ecole, cantine scolaire** : Mme Alisson Segealet donne lecture au Conseil Municipal d'un compte rendu réalisé par Mme Isabelle Gonnard sur le déroulement de la rentrée de l'école publique et l'organisation de la cantine scolaire.

- **Formation PSC1** : Mme Isabelle Gonnard informe par l'intermédiaire d'Alisson Segealet que tous les employés communaux suivront une formation PSC1 le 7 octobre ou 4 novembre 2020.

- **Agent technique service scolaire** : Mme le Maire informe que Mme Brigitte Brottes dont le contrat a été arrêté pendant les vacances scolaires bénéficie d'un nouveau contrat à partir du 1/09 pour l'année scolaire 2020/2021.

- **Ordures ménagères et tri sélectif** : M. Pierre Seux informe le Conseil Municipal que les services de l'Agglo préconisent un déplacement des points de tri sélectif vers les containers d'ordures ménagères. Il indique que de nouvelles colonnes de tri doivent être mises en place, Place René Cassin, Place de la Paix et derrière l'école publique, celles derrière la mairie et vers la ZI Prachenet seront supprimées. Une dalle de propreté est à prévoir à la salle des Mûriers.

- **Environnement, travaux** : M. Laurent Cellarier et M. Pierre Seux informent le Conseil Municipal sur différents points :

**Aire de jeux** : retardé par le COVID la nouvelle aire de jeux sera prochainement mise en place.

**Epareuse** : un travail en partenariat avec l'ACCA a permis d'effectuer au mieux le passage de l'épareuse sur la commune.

Des barrières seront mises en place au niveau de l'entrée du terrain derrière la mairie ainsi qu'à la Revelarde.

**Conservation boisement naturel en Nord Ardèche** : une proposition doit être faite aux propriétaires, riverains du lieu-dit Ecoutay qui sont volontaires pour un plan de conservatoire de la biodiversité, pour la protection de la Flore.

**Fibre optique** : une rencontre est prévue vendredi avec la Société Constructel pour le déploiement de la fibre optique.

**Voirie rue des Mûriers** : une rencontre est prévue avec un riverain de la rue des Mûriers pour un problème de sortie de propriété.

**Eclairage tennis** : une temporisation doit être changée.

- **Futurs projets** : une réunion de travail pour une réflexion sur les futurs projets est prévue le 30/09/2020.